

## L'éducation au Sud : quelles innovations, quelles alliances ?

Partager son expérience et échanger sur ses pratiques en matière d'appui aux politiques, systèmes et acteurs de l'éducation

*En partenariat avec la Commission Education de Coordination Sud,  
Synthèse des ateliers d'échanges de pratiques organisés le 08 novembre 2010*

**Youssouf Cissé** (consultant)  
**Marthe-Valère Feuvrier** (F3E)  
[www.f3e.asso.fr](http://www.f3e.asso.fr)

## Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
APE	Association des parents d'Élèves
ASA	Association des Sans-Abris
ASECD	Association de Soutien aux Enfants en Circonstances Difficiles)
CCD	Commission Coopération Développement (COCODEV)
DT	Dispensaire Trottoir
EAD	Education au Développement
EPT	Education Pour Tous
FAR	Formations Agricoles et Rurales
F3E	Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations
FTI	Initiative Fast Track
GRAF	Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières
HCCI	Haut Conseil de la Coopération Internationale
HI	Handicap International
ID	Initiative Développement
MAEE	Ministère des Affaires Étrangères et Européennes
MFR	Maisons Familiales Rurales
PP	Pouvoirs Publics
SL	Solidarité Laïque
SN FAR	Stratégies Nationales de Formation Agricole et Rurale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OSI	Organisation de Solidarité Internationale
PCPA	Programme Concerté Pluri Acteurs
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

## Rappel du contexte

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre du programme Production et Echanges de connaissances du F3E. A travers la production de guides et l'organisation de temps d'échanges, ce programme a, entre autres, pour objectif de promouvoir l'enrichissement mutuel ainsi que la formulation d'enseignements utiles à tous.

Ces ateliers ont été construits sur la base d'une analyse transversale<sup>1</sup> à partir d'un certain nombre d'évaluations accompagnées par le F3E. Un groupe de travail constitué d'organisations membres du F3E (Initiative Développement, Partage, DEFI, Solidarité Laïque, Aide et Action, Handicap International, le GREF et le Conseil Général de l'Isère) concernées par ces évaluations a également participé à la construction de ces ateliers.

Des partenaires de l'association Partage ont pu être présents à ce temps de partage d'expériences, permettant d'enrichir les débats en croisant les regards. Ces partenaires sont les suivants : Maeecha (Comores), Racines (Bénin), ASA (Madagascar), Bel Avenir (Madagascar), ASECD ( Burkina Faso), DT (Burkina Faso).

## Le déroulement des travaux

Les travaux de la journée se sont déroulés le 8 novembre 2010 et ont été organisés en deux temps :

- La tenue d'une séance de partage et d'information avec le groupe de travail « Education au Sud» du F3E et les partenaires du Sud de Partage dans la matinée
- L'organisation de trois ateliers d'échanges de pratiques ouverts à tous dans l'après-midi, suivis d'un temps de restitution et de débat.

Trois questions-phares ont guidé les travaux des ateliers. Ces questions ont été déclinées en plusieurs points précis afin de structurer les échanges.

**Atelier 1.** Les OSC dans le dialogue avec les pouvoirs publics au Nord autour des politiques éducatives : comment renforcer la participation des OSC au Nord et mieux valoriser leur plus value ?

**Atelier 2.** La collaboration pluri-acteurs dans la coopération éducative au Sud : quelles sont les forces et les limites des différents modes d'organisation pluri-acteurs développés par les OSC du Nord et du Sud ?

**Atelier 3.** L'innovation produite dans les interventions de coopération Nord - Sud en matière d'éducation : quelles sont les conditions nécessaires à sa valorisation ?

## Les produits de cette journée d'échanges

Vous trouverez ci-dessous une synthèse globale des échanges, suivie de trois parties présentant les résultats et les principaux enseignements de ces ateliers d'échanges :

- une présentation des différents points de débat issus du temps de partage entre ONG africaines et françaises
- une synthèse spécifique pour chaque atelier
- un récapitulatif des points clefs de la restitution et du débat final.

---

<sup>1</sup> Analyse produite par Mario Bucci de COTA en ligne sur le site du F3E

# Synthèse générale des ateliers

## Enjeux clefs et pistes de travail

L'échange sur les pratiques des OSC en matière d'appui aux politiques, systèmes et acteurs de l'éducation révèle un enjeu global constitué par la nécessité d'engager des démarches inclusives (implication des parties prenantes dans une approche pluri-acteurs) et de partager les expériences les plus significatives (innovations et capitalisation des processus).

La mise en débat des questions relatives au dialogue avec les pouvoirs publics au Nord, la collaboration pluri-acteurs dans la coopération éducative au Sud et la valorisation des innovations produites sur le terrain a permis de dégager un certain nombre de pistes de travail :

### **La nécessité d'un travail en réseau des acteurs agissant dans le domaine de l'éducation**

La mise en réseau suppose de construire une vision partagée pour porter notamment des objectifs de plaidoyer et de capitaliser les expériences les plus significatives et les plus innovantes pour favoriser leur mise à l'échelle. Au centre des stratégies de mise en réseau, on retrouve le souci de construire des relations de partenariat équilibrées, fondées sur le respect de la diversité des familles d'acteurs qui agissent dans le domaine de l'éducation.

### **Concevoir et évaluer ensemble est une démarche forte de pérennisation dans une approche globale favorisant le pluri-acteurs**

Pour peser sur les politiques éducatives, au Nord comme au Sud, les OSC doivent réfléchir aux conditions d'un passage à une échelle plus large de mise en œuvre des actions et expériences réussies et porteuses de changement dans les pratiques éducatives. La mise à l'échelle suppose que les bonnes pratiques et les innovations soient appropriées par les pouvoirs publics, notamment au Sud. Dans le souci d'une pérennité des actions, dès l'entame, les pouvoirs publics et les partenaires Sud doivent être associés à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des pratiques éducatives développées.

### **Identifier les échelons pertinents d'organisation des démarches et objectifs de concertation pour développer les conditions du dialogue multipartite**

Sans créer des échelons superflus, il s'agit de « couvrir » l'ensemble des niveaux d'intervention (du local au national). Pour les OSI, un enjeu fort est de favoriser une organisation collective intégrant les OSC et les pratiques du Sud. Le dialogue pluri-acteurs n'est pas une fin en soi. Il s'agit bien d'œuvrer pour mieux coordonner et articuler les actions pour faire en sorte que les pratiques innovantes soient de vrais leviers pour engager des réformes qui améliorent les performances globales de l'éducation et contribuent de manière plus décisive au développement des pays du Sud.

### **Prendre en compte la dimension holistique de l'éducation et favoriser aussi une approche multisectorielle**

Le pluri-acteurs ne peut pas se limiter à inclure dans les processus une diversité de familles d'acteurs, parties prenantes des politiques publiques éducatives. Au-delà d'une définition précise des rôles et de la détermination des responsabilités, il faut favoriser une approche multisectorielle et se placer dans une logique de développement local intégré.

## **Repenser le cadre partenarial entre les acteurs, partenaires de l'action**

Le pluri-acteurs est un processus d'apprentissage continu. Dans l'espace des organisations de la société civile, cela doit amener les OSI du Nord à repenser leur cadre partenarial pour mettre en avant des relations équilibrées et respectueuses des dynamiques locales. Cette démarche, lorsqu'elle est bien menée renforce l'approche programme collectif, l'accès aux financements et les opportunités de partage, de mutualisation et de capitalisation.

## **Renforcer l'efficacité et la professionnalisation des acteurs de l'éducation**

Revendiquant une démarche incluant toutes les parties prenantes, et notamment les OSC du Sud, les OSI et leurs partenaires doivent élever le niveau d'efficacité et de professionnalisation de leurs pratiques et aiguïser leur expertise pour porter des réponses innovantes aux enjeux de l'éducation. La plus-value des OSC doit aussi être jaugée à partir de leur capacité d'argumenter et de fournir des réponses pertinentes aux besoins de la communauté éducative.

## **Développer et élargir les espaces de dialogue et de concertation au Nord**

Les enjeux de l'éducation au Sud ont une résonance au Nord. Les pratiques de concertation entre les pouvoirs publics et les OSI y sont ponctuelles et parcellaires. Ces dernières doivent agir pour la construction et l'élargissement des espaces de dialogue et de concertation, notamment sur les enjeux des politiques et systèmes éducatifs. La prise en compte et l'analyse critique des espaces qui ont existé (Cocodev) peuvent permettre de trouver des réponses pertinentes à la nécessité du dialogue PP/OSI.

## **Développer un « centre de ressources »**

Aujourd'hui, il n'existe pas un lieu où l'ensemble des études réalisées dans le domaine de l'éducation est répertorié, archivé et exploité. Sur les sites des ONG, il existe des documents intéressants mais, globalement, ils sont mal valorisés et exploités. Il manque un centre de ressources sur les pratiques éducatives menées au Sud (OSC, OSI, PP, etc.). Cette question mérite une réflexion particulière par les OSI, les OSC Sud, le F3E et la Commission Education de Coordination Sud.

## **Développer des espaces d'échanges de pratiques**

Ces espaces pourraient déboucher sur la production de documents de réflexions, de capitalisations d'expériences ou encore de cycles de formations.

# PARTIE I

## Echanges de points de vue et débat entre ONG africaines et françaises

*Points clefs et principaux sujets de débat*

## 1. La plus-value du pluri-acteurs

La démarche du pluri-acteurs présente un certain nombre d'atouts notamment dans les approches holistiques, le développement des partenariats et l'accès au financement et à la capitalisation.

### L'approche programme collectif et ses vertus dans le dialogue Nord/Sud

- Avoir une approche globale de l'école contrairement à une approche par projet où l'on résout des problèmes au coup par coup (démarche/approche isolée) sans vision d'ensemble, sans cohérence d'ensemble.
  - « 1000 projets ne font pas un programme de développement ». Il existe un vrai enjeu à fonctionner en programme plutôt qu'en myriade de petits projets isolés les uns des autres sans logique d'ensemble.
  - L'exemple des PCPA fournit une bonne approche du travail en pluri-acteurs qui s'appuie sur la déconcentration des crédits au Sud auprès de l'ONG responsable de la mise en place de l'appel à projets. La responsabilité politique de prise de décision est au Sud. Le rapport entre le Nord et le Sud est ainsi plus équilibré et le dialogue plus facile et il s'établit sur des bases plus saines.
- Développer une approche de concertation entre toutes les parties prenantes de l'éducation en distinguant clairement les différents niveaux pertinents de celle-ci et de mise en commun des initiatives.

### Le partenariat et l'accès au financement

Une demande de financement ou de partenariat de la part d'un collectif pluri-acteurs a plus de force que le financement de projets isolés les uns des autres. Cela permet d'afficher une cohérence d'ensemble qui est plus porteuse, notamment au niveau des collectivités territoriales.

### Une opportunité pour capitaliser

Etre « en pluri-acteurs » peut être aussi l'occasion de capitaliser ensemble sur certaines questions thématiques :

- La démarche de capitalisation dans une approche globale pluri-acteurs suppose de bien identifier la fonction des uns et des autres, de préciser la (les) structure(s) qui assure(nt) la coordination des opérations et de bien définir les rôles des ONG Nord et Sud.
- Cela permet aussi de rechercher les complémentarités et les synergies.

## 2. Les pratiques du dialogue pluri-acteurs

### L'articulation entre les niveaux politique et opérationnel du dialogue

- Dans la pratique, on distingue les niveaux de formulation des politiques et ceux de leur mise en œuvre opérationnelle. Il s'agit d'assurer un lien entre ces niveaux et d'éviter les ruptures ou le cloisonnement. Les OSC doivent intégrer dans leur réflexion et pratique la prise en compte des différents échelons d'intervention et développer des stratégies adaptées de participation.

→ Les programmes sont parfois parachutés par l'Etat sans espace de dialogue et de partage avec les parents, notamment. Les programmes s'arrêtent aux directeurs et aux enseignants mais il n'est pas diffusé au delà.

→ Les parents d'élèves sont pourtant des acteurs-clés dans le dialogue : quels moyens pouvons-nous nous donner pour mieux impliquer les parents ? En effet, des parents mal informés sont potentiellement des parents instrumentalisés. L'outil « comité de gestion » peut être intéressant pour favoriser ce dialogue.

→ Généralement, il existe des mécanismes de dialogue entre les OSC et l'Etat pour régler d'éventuelles crises. Mais des espaces de rencontre et de concertation globale pour réfléchir sur les vrais problèmes et développer des approches d'anticipation et ce, de manière collective, sont plus rares.

- Les OSC abattent un important travail au niveau de la base mais au niveau du politique leur implication est plus délicate et plus difficile. Il y a un barrage pour aller plus loin dans la collaboration avec les instances politiques et souvent dans les réseaux dits « OSC », les organisations de base ne sont pas représentées.

→ Ceci étant, mettre en œuvre des programmes éducatifs est une chose et correspond à l'affirmation de certaines compétences. Etre sur le champ du politique et du plaidoyer est une autre chose, alors qu'effectivement toutes les organisations devraient s'activer dans le plaidoyer, notamment pour institutionnaliser des expérimentations et mettre à l'échelle des innovations intéressantes.

→ Ainsi, il y a lieu de réfléchir sur les modalités de reconnaissance et de mise à l'échelle des expériences réussies, non seulement au niveau national, mais également avec les institutions internationales. C'est le cas notamment dans les nombreuses expériences développées dans l'Éducation Non Formelle.

- De manière globale, il faut investir les espaces de réflexion et de concertation des organismes internationaux.

→ Aux Nations Unies, un comité d'expert issu de la société civile participe à la construction du cadre législatif et attend d'être interpellé par les organisations de base pour faire remonter les informations issues de la pratique de terrain.

→ Les expériences mises en œuvre par les OSC peuvent trouver un écho et une résonance dans les cadres de consultation de l'Unesco, dans la perspective de la rédaction du rapport annuel EPT.

### **Les pré requis pour un dialogue pluri-acteurs**

Quels seraient les modes d'organisation permettant ce dialogue ? Quelles conditions peuvent favoriser le dialogue ? Quelles stratégies, quelles compétences développer ? Quels moyens allouer ? Comment faire se rencontrer, dans les espaces de dialogue, les pratiques de terrain des acteurs et les dynamiques de plaidoyer ?

→ Constituer un réseau (comme celui des partenaires de Partage) est une solution pour mutualiser les connaissances et les compétences et pour travailler sur les questions révélées par les pratiques de terrain : comment mieux faire ensemble ? Comment peser davantage dans le dialogue ?

→ Le dialogue n'est pas qu'une question de compétences et de communication c'est aussi savoir se mettre en réseau avec les acteurs impliqués dans les programmes éducatifs.

### **La coordination du dialogue**

- Comment mieux se coordonner pour faire en sorte que les innovations soutenues par les OSC soient des leviers pour engager des réformes ?
- Quelle marge de manœuvre existe pour recueillir la matière ? A quel niveau les besoins sont-ils pris en compte ?

### **Le dialogue au Nord**

Au Nord, se pose également l'enjeu du renforcement de la concertation entre OSC pour peser sur les pouvoirs publics du Nord.

→ Quelles stratégies collectives et parallèles seraient à développer pour un dialogue cohérent et articulé auprès des pouvoirs publics au Nord et au Sud ?

### **Les finalités du dialogue pluri-acteurs**

Comment les interpellations des OSC contribuent-t-elles au dialogue pluri-acteurs ?

→ S'orienter vers un dialogue qui permet de critiquer d'interpeller tout en s'inscrivant dans une démarche constructive.

## **3. Les pratiques d'innovations et de diffusion**

### **Les enjeux de la capitalisation des innovations**

- Tirer des enseignements du terrain, exploiter, capitaliser et formaliser les pratiques et les innovations pour les faire remonter au niveau politique :
  - « Importer » les innovations issues des pratiques de terrain dans le débat/dialogue avec les pouvoirs publics
- Analyser et valoriser l'impact des projets

### **La mutualisation et l'échange d'expériences**

Développer des actions innovantes est au cœur des pratiques des OSC. Celles-ci doivent faire l'objet d'une bonne et large diffusion

- Comment diffuser l'innovation entre les OSC (à l'intérieur d'un pays) mais également dans d'autres réseaux et espaces au Nord comme au Sud ?

→ La mise en réseau est une des pistes pour s'enrichir mutuellement et valoriser le dialogue vertical = être plus fort ensemble et peser politiquement.

## PARTIE II

### Synthèse des trois ateliers d'échanges

## Atelier 1

Les OSC dans le dialogue avec les pouvoirs publics au Nord autour des politiques éducatives : comment renforcer la participation des OSC au Nord et mieux valoriser leur plus-value ?

### 1. Problématique

En comparaison avec d'autres secteurs, la présence des OSC dans les politiques publiques en matière d'éducation (au Sud) apparaît plus fragmentaire, épisodique et moins structurée. Il est important de différencier le positionnement des OSC du Nord et du Sud dans leur implication dans les politiques publiques éducatives.

Pour les OSC du Nord, le dialogue a lieu particulièrement dans le cadre de la gestion des subventions octroyées par les pouvoirs publics. L'attention pour les politiques publiques en tant que telles, leur formulation, leur suivi et leur évaluation est moindre. Les OSC s'organisent pour faire peser la voix de la société civile et faire remonter jusqu'aux instances de dialogue leurs connaissances relatives :

- aux problèmes et aux besoins des acteurs au Sud et des usagers (élèves, familles, communautés) du système éducatif,
- au fonctionnement du système éducatif,
- à l'impact des politiques publiques sur ces mêmes groupes.

Pour les OSC du Sud, notamment en Afrique, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives (plans décennaux EPT, FTI), la participation à celles-ci est plus marquée.

Cela se matérialise tout particulièrement lors des revues des politiques sectorielles de l'éducation. Le plaidoyer mené, nationalement et internationalement souvent en alliance avec des partenaires du Nord, a eu pour effet une participation réelle des OSC du Sud dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques. Il est clair que cela varie d'un pays à l'autre, mais il existe aujourd'hui un modèle d'implication de la société civile dans les politiques publiques éducatives.

Ces postures différentes au Nord et au Sud constituent un terreau pour construire des modes d'implication dans l'exécution des politiques éducatives. Dans des systèmes d'alliance renforcée, il y a là des espaces d'apprentissages mutuels sur les manières de faire pouvant permettre de mieux valoriser, et simultanément, des pratiques en cours dans les deux espaces.

### 2. Enjeux du renforcement de la participation des OSC au Nord autour des politiques éducatives

Les échanges ont été structurés autour des 3 enjeux suivants :

- Mieux identifier les forces et les limites actuelles des organisations dans leur capacité à mettre en valeur leur plus-value dans un dialogue avec les pouvoirs publics au Nord
- Mieux cerner les limites dans l'organisation collective des OSC actives dans le domaine de l'éducation dans le domaine du dialogue avec les pouvoirs publics au Nord
- Imaginer et construire les formes d'organisation collectives pour que les OSC soient plus présentes dans les instances de dialogue avec les pouvoirs publics au Nord et pour

qu'elles mettent davantage en valeur leur plus-value et notamment leur expertise issue du terrain au sein de ce dialogue.

### 3. Un préalable

La problématique et l'implication dans les politiques de coopération éducative ne concernent pas que les OSC du Nord et leurs pouvoirs publics. Au regard des pratiques distinctes au Nord et au Sud, mais aussi de l'organisation des OSC au Nord et au Sud (Aide et Action International par exemple), la réflexion doit s'élargir aux OSC et pouvoirs publics du Sud.

Le liant est constitué par le souci de partager les pratiques dans le domaine et d'apprendre les uns des autres. Au-delà des apprentissages mutuels, une telle approche de la problématique réorganise l'équilibre des partenariats Nord-Sud : qu'est ce qui au Nord fait leçon pour le Sud ? Quelles sont les pratiques en cours dans le Sud pouvant être systématisées et réinvesties dans les actions des OSC du Nord ?

*Pour éviter un cloisonnement et un unilatéralisme de la réflexion, cette problématique doit être mise en débat au sein du Groupe de Travail « Éducation au Sud ». Cet élargissement est favorisé par les débats croisés qui ont pu s'organiser pendant cet atelier avec la présence relativement importante de partenaires du Sud.*

### 4. Axes de discussion

#### 1. Cibler les politiques publiques et identifier les espaces de dialogue et d'influence

##### Les acteurs et cadres de concertation

- En France, on peut identifier plusieurs niveaux de concertation. Il y a d'abord le niveau politique de définition des politiques globales. A ce niveau, on retrouve la Présidence et les programmes soumis pendant les élections présidentielles et le Parlement qui vote les budgets des ministères. Il y a aussi les ministères, avec le MAEE en premier lieu mais aussi des ministères sectoriels comme l'éducation nationale ou l'agriculture, qui peuvent avoir des actions de coopération éducative. Ce niveau a la particularité d'être politique et quelquefois technique.

Parallèlement, il existe le niveau « opérationnel », constitué par les agences qui mettent en œuvre ces politiques et qui, d'une certaine manière, influencent le niveau strictement politique (AFD).

##### Mise en débat

=> La multiplicité des acteurs et les différents niveaux de décision et de mise en œuvre rendent nécessaire le ciblage des niveaux et des interlocuteurs par rapport aux contenus et aux enjeux des dialogues souhaités : quels niveaux de dialogue et d'influence les OSC peuvent-elles ou souhaitent-elles investir ? Quels sont les espaces de dialogue les plus stratégiques à investir ?

=> Le niveau du Parlement est important dans les arbitrages budgétaires de l'Etat français (même si la conjoncture et l'agenda politique gouvernemental sont de plus en plus prégnants), c'est un niveau de dialogue et d'influence qui est souvent sous-investi par les OSC.

=> L'AFD, à vocation plus technique, est un interlocuteur important également.

- D'autres exemples d'acteurs et d'espaces de concertation ont été identifiés :
  - Les collectivités locales / la coopération décentralisée : avec la CNCD comme espace de dialogue.

- Les Conseils Economiques et Sociaux : espaces de concertation intéressants, mais peu utilisés par les OSC sur les questions de développement
  - L'élaboration des Documents Cadres de Partenariat (DCP) signés en négociation entre la France et les pays en coopération
  - Le niveau européen qui est trop faiblement investi.
- Des espaces de dialogue plus sectoriels en matière de politiques éducatives existent : le réseau FAR par exemple (Formations Agricoles et Rurales), impulsé par le MAEE et qui regroupe des pouvoirs publics et des OSC dans plusieurs pays, avec un réseau FAR international. L'objectif du dialogue dans chaque pays et au niveau international est d'aboutir à des Stratégies Nationales de Formations Agricoles et Rurales (SN FAR). C'est une initiative intéressante, qui connaît des limites budgétaires (notamment la crise alimentaire qui mobilise beaucoup de financements).

### **L'évolution des cadres de concertation et les enjeux aujourd'hui en matière de dialogue OSC/PP**

- Même si cela n'a pas toujours été facile, des cadres de concertation ont existé et ont donné des résultats sur les politiques éducatives en coopération : la COCODEV qui, avec toutes ses limites, constituait néanmoins un cadre de négociation politique et budgétaire ; le HCCI ; les Commissions Mixtes. La concertation dans ces espaces a donné des résultats, mais avec la RGPP ces outils ont disparu sans évaluation. Ils ont été remplacés par des concertations régulières ad hoc, avec plus ou moins de cohérence dans la durée, avec le MAEE et l'AFD.
  - => Il est important d'avoir des espaces de dialogue pérennes, inscrits dans la durée. La COCODEV « *est morte mais n'est pas complètement enterrée* », ne faut-il pas faire un plaidoyer pour la relancer ?
- Des processus de concertation et des espaces de dialogue en France existent (auxquels la Commission Education de Coordination SUD est invitée) et dans les pays du Sud (cf. les espaces Education Pour Tous, les revues sectorielles auxquelles les OSC sont associées).
  - => Ce qui pourrait être amélioré par les OSC pour renforcer leur place et leur influence dans ces espaces de dialogue, du point de vue des PP, c'est la préparation des moments de dialogue : documents bien préparés, structurés, documentés, émanant du terrain. Il s'agit là de la nécessité d'une plus grande professionnalisation des OSC et de l'affirmation de leurs expertises.
  - => Cela est d'autant plus important que depuis la décennie 2000, la place des Etats a été réaffirmée comme centrale dans des politiques sectorielles (cf. aide budgétaire > aide projets et la toile de fonds que constitue la Déclaration de Paris notamment sur le principe de la souveraineté et de « la propriété » des politiques nationales de développement), sur la base du bilan négatif des décennies 80 et 90 qui prônaient le « moins d'Etat ». Cette évolution a quelque peu marginalisé les OSC d'où la nécessité pour elles de renforcer leur organisation collective et de structurer leur discours pour peser sur les politiques éducatives publiques.
- Il y a en effet une place pour les OSC dans des instances de dialogue avec les Pouvoirs Publics. Dans ce cadre, deux tendances se dessinent : (i) la concertation est annoncée sur le papier, mais en réalité les choses sont plus difficiles. C'est le cas notamment du Bénin où les OSC sont invitées tardivement aux réunions. Dans ce cadre, la participation des OSC est artificielle et peu concertée. (ii) Du fait d'un certain rapport de force et de l'attitude des pays du Nord contributeurs

aux politiques éducatives, on peut constater une forte présence des OSC dans l'interpellation, la mise en œuvre et le suivi des politiques éducatives. Cette situation peut se vérifier au Sénégal. La leçon d'expérience vient confirmer que la place des OSC dans le dialogue politique sur les politiques publiques est un espace à conquérir. Cet espace peut se rétrécir ou s'élargir en fonction des contextes et des situations. Il est en conquête permanente.

## **2. Construire une organisation collective des OSC, structurer le discours et identifier des thématiques d'intérêt commun pour une participation efficace aux politiques éducatives publiques**

### ▪ **La nécessité d'un mode d'organisation des OSC efficace et efficient**

=>Le plaidoyer doit être à tous les niveaux, y compris au Parlement. Il ne suffit plus d'être dans des relations interpersonnelles.

=> Le plaidoyer nécessite un changement d'échelle, et en tenant compte de l'évolution du contexte, il doit être considéré comme un vrai travail, qui nécessite des savoir-faires et des ressources techniques, humaines et financières.

=> Le plaidoyer nécessite des alliances entre les OSC, mais également des moyens. Une réflexion doit être menée pour la mutualisation des moyens et des compétences de plaidoyer et pour financer et, ainsi, développer / structurer le plaidoyer sur les questions éducatives. Cela pourrait être le cas, en France, au niveau de la Commission Education de Coordination SUD.

### ▪ **La construction d'un discours politique sur l'éducation**

=> La capacité des OSC à faire des propositions structurées et portées par des acteurs organisés collectivement est très importante. Cela doit amener les OSC à réfléchir sur les formes d'organisation collectives (au Nord, au Sud et dans la relation Nord-Sud) pour aller dans les espaces de dialogue de façon structurée.

=> Cette question renvoie aux modes de structuration du débat démocratique. Dans les syndicats, les mutuelles, il y a des cadres de concertation, des textes très anciens, il y a un statut des syndicats et des mutuelles au niveau européen, ce n'est pas le cas pour les associations / les ONG. C'est une source de faiblesse dans le rôle qu'elles peuvent jouer dans les débats sur les politiques publiques.

### Mise en débat

=> Les possibilités de dialogue dépendent des centres d'intérêt et des perceptions des acteurs en présence : en matière de politique éducative, la construction d'écoles plaît davantage aux élus que le travail sur la qualité de l'éducation, car c'est plus visible. Pourtant, l'amélioration de la qualité de l'éducation est porteuse en terme d'efficacité dans les rendements internes scolaires. Elle l'est également en terme de coopération éducative, à travers l'éducation à la citoyenneté dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord.

=> Cela renvoie-t-il à la diversité trop importante des associations / des ONG, de leurs axes d'intervention sur l'éducation (qualité de l'éducation vs infrastructures éducatives) et de leurs angles d'attaque, autour de sujets vastes et d'enjeux importants ? Ou bien cela renvoie-t-il à la question d'un intérêt commun, partagé ou pas entre les OSC, sur les questions éducatives ?

=> S'il n'y a pas une vision partagée entre les OSC sur les questions éducatives, il est en effet difficile de porter collectivement des objectifs de plaidoyer. L'enjeu est de structurer un discours des OSC et de créer des alliances entre elles, pour peser sur les politiques publiques

éducatives. Pourtant cela devrait intéresser à la fois les OSC et les Pouvoirs Publics, qui ont besoin d'interlocuteurs solides au niveau des OSC.

=> La base la plus commune sur les questions éducatives est l'Education Pour Tous (EPT). Dakar 2000 est une feuille de route pour tous sur les questions éducatives, OSC et Pouvoirs Publics, jusqu'en 2015. L'Education Pour Tous n'est pas garantie, il y a encore du plaidoyer à faire. Les OSC devraient mener ce plaidoyer, pour rappeler les engagements pris en 2000. S'il peut sembler facile d'avoir un discours collectif des OSC à ce sujet, au cours des pratiques il apparaît que les enjeux peuvent être complexes :

Quels sont les déterminants sur lesquels il faut agir pour avancer dans la voie des objectifs du Forum 2000 de Dakar ? Faut-il mettre l'accent sur la réalisation d'infrastructures ou sur les processus de qualification des maîtres et l'environnement éducatif ? Le fossé actuel peut-il être résorbé par une injection supplémentaire de moyens financiers ? Comment articuler Éducation formelle et non formelle ? Faut-il mettre l'accent sur les innovations périphériques et la mise à l'échelle ou concentrer l'action sur le secteur formel ?

### **3. Construire les liens entre les OSC du Nord et les OSC du Sud sur les dynamiques de plaidoyer**

- Les OSC du Sud montent des projets éducatifs avec des OSC du Nord, qui sont financés par les pouvoirs publics du Nord (MAEE, SCAC, AFD,). Les politiques éducatives ont évolué ces dernières années: par exemple aujourd'hui, on ne peut plus construire d'écoles au Bénin en tant qu'ONG. Cette évolution est, entre autres, une conséquence du dialogue entre les Etats sur les politiques éducatives. Les Etats du Nord ont une influence sur les politiques éducatives des Etats du Sud et les OSC du Nord peuvent jouer un rôle de plaidoyer vis-à-vis des pouvoirs publics du Nord sur ces questions. Cela a des répercussions au Sud sur le terrain.

=> On peut dès lors se poser la question de la place en tant qu'OSC (du Nord et du Sud) dans les politiques éducatives au Sud et les politiques de coopération éducative Nord-Sud : cela ne dépasse-t-il pas les capacités d'OSC ? Les OSC sont plus facilement invitées dans des espaces de dialogue avec les pouvoirs publics du Sud ou des acteurs publics de la coopération en tant que réseau d'OSC nationales ou en tant que partenaires d'OSC du Nord.

- Cela pose la question des limites des OSC du Nord et du Sud quand elles agissent individuellement :

=> Quel poids dans ce cas ? Ne faut-il pas privilégier des stratégies d'alliance, dans une perspective de moyen et long termes, pour avoir une vraie plus-value en tant qu'OSC sur les politiques éducatives au Sud et les politiques de coopération éducative Nord-Sud ?

## **5. Pistes de travail**

1. Identifier les bons cadres de concertation et les politiques sur lesquelles les OSC peuvent avoir une influence notable.
2. S'exercer résolument au plaidoyer pour maintenir, renforcer et développer les espaces de dialogue.
3. Développer un discours cohérent et constructif entre OSC (Nord et Sud) en faisant remonter les informations, les pratiques issues du terrain au niveau politique et en enrichissant le discours avec des pratiques de concertation et de dialogue au Sud.
4. Développer une organisation/structuration collective des OSC pour peser plus fortement au niveau politique.
5. Favoriser une organisation collective intégrant les OSC du Sud et les pratiques au Sud.

## Atelier 2

La collaboration pluri-acteurs dans la coopération éducative au Sud : quelles sont les forces et les limites des différents modes d'organisation pluri-acteurs développés par les OSC du Nord et du Sud ?

### 1. Problématique

Les approches pluri-acteurs apparaissent comme une réponse à la complexité croissante des interventions en matière d'éducation. La multiplication des acteurs concernés (pouvoirs publics, organisations d'élèves et de parents d'élèves, organisations professionnelles et syndicats, structures de formation pour enseignants et pour le développement des curricula, etc.) est accentuée par les processus de décentralisation administrative (niveau central, intermédiaire et local, structures locales et déconcentrées, etc.). Ces approches, aussi pertinentes soient-elles, supposent une gestion et un pilotage des interventions spécifiques qui peuvent être complexes.

### 2. Enjeux de la pratique du pluri-acteurs

Les échanges ont été structurés autour des 3 questionnements suivants :

- Sur quel(s) aspect(s) faut-il situer les forces mais aussi les points de blocage dans l'organisation et le pilotage du pluri acteurs dans le cadre d'un programme/projet éducatif ?
- Quelles solutions ont été mises en oeuvre pour y faire face ?
- Quelles leçons peut-on tirer de la pratique concrète du pluri-acteurs en matière d'éducation et quelles évolutions peut-on imaginer dans le rôle des organisations du Nord et du Sud ?

### 3. Axes de discussion

La mise en débat de ces questions nous amène à identifier et formuler 6 points clés pour construire une démarche pluri-acteurs :

#### 1. Coordonner la collaboration pluri-acteurs : un véritable enjeu pour tous

La coordination entre acteurs opérationnels et acteurs étatiques est complexe et pourtant essentielle :

- Au niveau opérationnel, la coordination pluri-acteurs est plus aisée car les territoires sont souvent circonscrits. Cela permet en principe d'échanger sur les pratiques, de valoriser les apports, de mutualiser la formation et les compétences et d'élaborer des outils pédagogiques communs et/ou des projets collectifs.
- Sur le plan théorique (dans les discours), le pluri-acteurs est acquis. Sur le plan pratique, il y a fréquemment des blocages.

#### 2. Une opportunité de travail permettant une approche globale de l'éducation

- Travailler avec des familles d'acteurs différentes permet d'englober les différentes thématiques qui composent l'éducation (petite enfance, école primaire, périscolaire etc.) et donc d'avoir une approche holistique du secteur. L'école ne peut pas être considérée comme un isolat, comme un lieu d'instruction uniquement, elle est aussi le lieu d'un développement plus global dans lequel peuvent intervenir d'autres secteurs d'activités (l'eau, l'insertion professionnelle, le handicap etc.).
- La complémentarité sectorielle est une notion essentielle. Il y a des acteurs spécialistes, d'autres généralistes, chacun doit prendre en compte l'autre dans son travail et des passerelles doivent

être faites entre les activités. Le pluri-acteurs ne doit pas être perçu uniquement comme une démarche impliquant plusieurs types d'acteurs : il doit aussi être multisectoriel. L'éducation doit être pensée de façon globale, dans ses interactions avec les autres secteurs du développement.

- Chaque famille d'acteurs a sa spécificité et ses habitudes de travail, l'objectif est de s'appuyer sur les complémentarités de chacun et de valoriser les synergies pour sortir du cloisonnement sectoriel. En travaillant ainsi collectivement, des enjeux-clefs peuvent être portés de manière cohérente et globale à l'échelle régionale et nationale.

Une organisation et ses partenaires dans plusieurs pays ont travaillé collectivement sur le rôle des associations de parents d'élèves dans une dynamique de plaidoyer. Les partenaires dans les différents pays d'intervention ont travaillé sur ce thème. Un atelier régional a ensuite été organisé afin d'échanger sur les réflexions de chacun pour aboutir à une stratégie de plaidoyer aux niveaux régional et national.

La déperdition scolaire a été un thème identifié collectivement. Les différents partenaires ont travaillé sur ce sujet avant une mise en commun des travaux qui a abouti à un guide présenté et diffusé aux 10 ans du Forum de Dakar. L'idée, aujourd'hui, est de repartir de cet outil en l'utilisant pour mener un travail de plaidoyer et de l'adapter pour développer des actions concrètes considérées comme des actions innovantes.

Travailler pour que les enfants handicapés puissent rester à l'école nécessite une approche multisectorielle, avec des acteurs de la santé et du social qui apportent des services à ces enfants (appareillage, appui socio-économique, etc) dans le cadre de programmes éducatifs.

### **3. Une démarche pour garantir un impact de l'éducation sur un changement sociétal plus global**

- Il s'agit de renforcer la participation de toutes les familles d'acteurs et des parties prenantes dans la recherche des meilleures solutions et pour la réussite des actions.
- Inscrire l'implication des acteurs-clés comme les enseignants dans les approches concertées est un élément central pour la réussite des programmes d'éducation.
  - => L'enseignement est un acteur crucial à renforcer car il est un vecteur de changement non seulement pour l'école mais aussi plus globalement pour la société.

Une organisation au Sud appuyée par une structure Nord a développé des formations pédagogiques auprès des enseignants. L'Etat a soutenu cette démarche. Les enseignants ainsi formés ont engagé un processus de modification de leur comportement et ont sensibilisé les parents d'élèves afin qu'ils changent aussi leurs pratiques vis-à-vis de l'école. C'est le cas notamment avec les initiatives d'appui aux familles pour le suivi scolaire ou encore l'accompagnement des familles en difficulté de vie (démarche communautaire de l'éducation, insertion des enfants déscolarisés et non scolarisés), l'alphabétisation des parents, etc.)

Les enseignants ne sont pas là que pour alphabétiser, mais aussi pour encadrer l'équipe de foot ou la chorale, aider à construire des filtres, etc

#### **4. Un démarche à construire dans la durée**

La collaboration pluri-acteurs est un processus dynamique qui s'inscrit dans le long terme. Une confiance doit s'installer pour se connaître, se reconnaître, apprendre à travailler ensemble et pour faire évoluer les comportements. Les pouvoirs publics et notamment les bailleurs doivent accepter cette construction dans la durée et ne pas seulement se polariser sur des résultats immédiats et sur l'allocation de ressources financières essentiellement destinées à la production de résultats dits « tangibles ».

Au niveau local, la première difficulté est de faire comprendre et accepter à la direction de l'école les autres acteurs, et notamment les APE, comme des entités parties prenantes du système éducatif. Quand un travail a été fait sur les droits et les devoirs de chacun, la collaboration pluri-acteurs peut se mettre en place progressivement. La deuxième barrière est celle représentée par l'Etat car si la décentralisation et les services déconcentrés fonctionnent mal, la situation peut se bloquer. Tout cela nécessite de s'inscrire dans la durée et d'identifier les bons niveaux de concertation.

#### **5. Identifier les bons niveaux de concertation**

Pour être efficace, la démarche pluri-acteurs ne doit pas être un mécanisme formel de rencontre entre les acteurs. Elle doit correspondre à un besoin d'imaginer ensemble les voies et moyens pour améliorer l'efficacité de l'éducation dans un espace donné. Ressenti comme un besoin, il est essentiel d'identifier les niveaux pertinents de concertation et éviter les échelons qui n'apportent pas de plus-value à l'action. Dans cette perspective de bien situer les niveaux pertinents de concertation, les OSI ne doivent pas perdre de vue le dialogue régulier avec les Collectivités Locales.

#### **6. Pérenniser les actions de concertation, un nécessaire saut d'échelle à opérer**

- Le changement d'échelle est nécessaire pour la pérennité de ces processus. Au-delà, par exemple de l'appui aux APE, il est intéressant aussi d'investir le niveau régional voire national avec la mise en exergue des fédérations d'APE et ainsi trouver des relais institutionnels aux différents niveaux (local, régional, national).
- Appuyer les APE est un travail qui se mène sur le long terme. C'est un processus continu pour que la dynamique ne s'essouffle pas. Les APE doivent se fédérer, sans perdre le lien avec le terrain pour éviter la création de deux niveaux d'intervention totalement différents (capitale avec la fédération / le niveau local avec les APE).

Dans une commune, les OSC agissant dans le domaine de l'éducation doivent participer au plan de développement local. Au niveau de base, il faut travailler avec la mairie. En se concentrant d'abord à une échelle territoriale restreinte, des modalités de travail avec les écoles, les APE, la collectivité et les services déconcentrés peuvent être expérimentées et, si cela fonctionne, il est possible d'adapter la méthode à d'autres régions.

Les pouvoirs publics, les ministères, les bailleurs ont besoin d'interlocuteurs précis. Ils ne peuvent pas dialoguer avec plusieurs acteurs différents. Il faut donc investir les lieux de concertation existants et les renforcer, plutôt que de créer une multitude d'espaces différents.

- Le grand défi du pluri-acteurs est d'organiser le dialogue, au niveau local, au niveau régional et au niveau national de manière cohérente, sur des enjeux globaux et ce, de manière concertée entre les différents acteurs.

Dans ce cadre-là, la plus-value des ONG internationales est de fournir des ressources techniques et financières pour renforcer les capacités des OSC au Sud à se structurer et s'organiser pour mieux peser sur les politiques publiques (mise en place d'expertises, plaidoyer, gestion et exploitation de la connaissance, etc.). Cela ne peut se faire que sur la reconnaissance et la visualisation du savoir faire des OSC du Sud.

En France, la concertation entre ONG de l'éducation doit être également renforcée.

Aux Comores, l'État a décidé de mettre en place des Conseils d'école. Une organisation du Sud a saisi cette occasion et a accompagné la mise en place de ces conseils d'école. Ces conseils sont aujourd'hui en mesure d'aller voir les bailleurs de fonds multilatéraux. Ils se sont fédérés au niveau régional. C'est ce processus de montée en puissance, du niveau local vers des espaces plus élargis, que les OSC du Nord doivent accompagner et ne plus se limiter à des appuis techniques « opérationnels » de terrain. C'est de nouveaux outils et moyens qui sont nécessaires pour ce changement d'échelle d'intervention.

Au Tchad, avec l'accompagnement d'une organisation du Nord, la fédération des APE a réussi à s'imposer au niveau national. Il a pu avoir accès à un local au ministère de l'éducation et est en capacité de dialoguer avec l'Etat. Cette fédération est une structure forte qui fonctionne. Les formes d'appui de ID doivent évoluer pour prendre en compte le nouveau positionnement de la fédération des APE.

## 7. Pistes de travail

1. Engager une approche multisectorielle dans les processus de concertation renforce les chances de réussite et de pérennité des actions dans le domaine de l'éducation.

2. La collaboration pluri-acteurs ne va pas de soi. Il faut construire dans la durée et apprendre à se connaître et à se faire confiance. Les comportements doivent évoluer.
3. L'identification des niveaux de concertation est essentielle pour imaginer les moyens pour améliorer l'efficacité de l'éducation dans un territoire donné. En fonction du territoire de référence (local, régional, national), les leviers, mécanismes et procédures du dialogue diffèrent.
4. L'enjeu pour les ONG internationales c'est de fournir des ressources techniques et financières pour renforcer les capacités des partenaires Sud. La collaboration doit permettre de faire émerger et/ou de renforcer l'expertise des acteurs de la société civile.
5. Il n'y a pas d'un côté l'expertise Nord et de l'autre l'expertise Sud. Il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre ceux qui doivent apprendre. Il s'agit de construire un espace où les connaissances et les savoir-faire s'affirment, se complètent. C'est cette mutualisation qui garantit la réussite de la collaboration pluri-acteurs dans la coopération éducative au Sud.

## Atelier 3

L'innovation produite dans les interventions de coopération N-S en matière d'éducation : quelles sont les conditions nécessaires à sa valorisation ?

### 1. Problématique

Les OSC axent souvent davantage leurs ressources sur la production de pratiques et de changements que sur leur évaluation, leur systématisation et leur diffusion. La question des ressources qui peuvent être allouées à la valorisation de l'innovation se pose : la valorisation de l'innovation requiert des compétences spécifiques (une organisation orientée vers l'apprentissage, des réseaux de collaboration et d'échanges) et des financements. La prise en charge institutionnelle de l'innovation est un enjeu clef, notamment dans le cadre d'un dialogue avec les pouvoirs publics au Sud comme au Nord sur les politiques et systèmes éducatifs.

### 2. Enjeux

Les échanges ont été structurés autour des 3 questionnements suivants :

- Comment décrire l'expérience en matière d'évaluation, de systématisation, de diffusion et de reprise des innovations produites dans le domaine de l'éducation ? Les forces et les points de blocage rencontrés ?
- Comment s'organiser (structure, compétences, ressources, réseaux) pour valoriser les innovations produites dans les interventions dans le domaine de l'éducation ?
- Quelles formes d'organisation collective pourraient contribuer à promouvoir la valorisation des innovations notamment auprès des pouvoirs publics en charge des politiques au Sud pour une reprise des innovations par les acteurs publics ?

### 3. Axes de discussion

#### 1. Six exemples d'expériences en matière d'innovation

La Main à la pâte, pédagogie diffusée par **DEFI**, permet aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages, de développer l'esprit d'initiative, de consolider l'expression orale et écrite et de véhiculer des messages de citoyenneté. Au-delà de son usage dans l'enseignement des sciences, cette technique a un impact sur les autres matières. Les instituteurs sont demandeurs de cette méthode et de ses outils (formations de formateurs, manuel, malles pédagogiques etc.). En impliquant les parents dans la démarche (à travers la création de composteurs, de plantations etc.), cela a permis de renforcer la démarche et de démontrer que celle-ci pouvait avoir du sens dans la vie pratique. Cette innovation est adaptée au contexte local puis diffusée sur le plan local et national en collaboration avec les partenaires éducatifs du Sud et via une reconnaissance et une appropriation par les Pouvoirs Publics.

A terme, cette méthode contribue à changer la perception de l'enseignement en permettant notamment d'impliquer les parents et plus globalement tous les acteurs de la communauté éducative. Cela a une incidence en terme de durabilité des projets et programmes et en terme d'impact.

L'expérience du MOUVEN avec le **GREF** a débuté au Togo en 1996 avec **Aide et Action**. L'idée était de lancer un mouvement pédagogique des enseignants, dont la vocation était l'éducation par les pairs et la co-formation de ses membres. Ce mouvement, initialement appuyé par Aide et Action, existe toujours malgré le retrait progressif de cette dernière en 2002. Une évaluation a été réalisée et avait considéré cette expérience comme innovante et très certainement duplicable. Dans le cadre de ce projet qui s'est poursuivi, des actions de coopération et d'échanges Sud - Sud ont eu lieu. Les enseignants togolais sont allés au Comores et à Madagascar. Il a été, cependant, observé que les choses ne sont duplicables qu'à la condition de prendre en considération le contexte local et d'adapter les méthodes de capitalisation et de mise en oeuvre des innovations.

Une évaluation est en cours sur les dix années de pratique d'**Essor** au Brésil avec son partenaire le GAC (secteur « petite enfance »). Le travail consiste en la systématisation de projets socio-éducatifs en repérant les enfants en difficultés à leur domicile. Pour cela, Essor a reçu le prix de l'Innovation Technologie Sociale au Brésil

Les association Essor, Partage et GAC ont produit un guide de capitalisation sur leur pratique avec une série de fiches techniques pour encourager les acteurs dans cette démarche innovante.

En terme de diffusion, le manuel est distribué auprès du réseau pratique d'Inter Aide.

Essor se pose régulièrement la question de la manière de valoriser les innovations. Au-delà de ça, et sur la base de ces innovations, se pose également la question de promouvoir les échanges Sud - Sud et non uniquement les échanges Nord - Sud, sans oublier d'être en lien étroit avec les partenaires publics au Sud dans la perspective d'une prise en compte institutionnelle de l'innovation ou tout du moins d'un débat avec les pouvoirs publics sur le renforcement du système éducatif.

**Partage** travaille avec 33 partenaires dans différents pays. Les innovations sont donc assez variées. Les questions majeures sont : comment développer les innovations, les capitaliser et les diffuser ?

Les responsables de suivi des programmes ont un rôle de relais, de passerelles entre les différents partenaires. Mais il n'y a pas de ressources humaines qui sont dédiées spécifiquement à la capitalisation.

Aujourd'hui, Partage essaye de favoriser les échanges directs entre partenaires du Sud. Les acteurs s'organisent en réseau, s'enrichissent par l'échange d'expérience et de pratiques. Partage est finalement assez peu sur la capitalisation écrite mais croit beaucoup en la plus-value de la mise en réseau et des échanges d'expériences.

Cependant, Partage aimerait désormais allier les échanges Sud-Sud avec la formalisation écrite afin de diffuser plus facilement les expériences innovantes à l'extérieur du réseau.

L'échange, comme forme de capitalisation, est très important et pertinent. Cela peut se décliner en séminaires, visites de terrain, suivi de formations communes. Ces temps d'échanges sont autant valables sous la forme Nord/Sud, Sud/Sud ou encore Sud/Nord. En effet, au niveau de l'éducation par exemple, il serait très difficile de mettre en place au Nord ce que l'on demande à nos partenaires de mettre en place au Sud.

Au Sri Lanka, des écoles communautaires sont gérées par les parents. L'inclusion des parents est beaucoup plus forte qu'en France, cela a été une source d'inspiration pour certains membres de **Solidarité Laïque** pour leur travail en France.

C'est la systématisation qui manque. En effet, il y a quelques actes qui sont diffusés mais ce n'est pas encore optimal. Il y a une vraie réflexion en cours sur cette problématique.

### Mise en débat

- Régulièrement, des études sont faites sur les projets, les innovations mais les résultats de ces études sont rarement divulgués sur le terrain. Plusieurs études peuvent être ainsi menées sans qu'il y ait toujours un regard sur celles qui ont été faites dans les années antérieures.
  - => Aujourd'hui, il n'existe pas de base de donnée de l'ensemble des études faites par les uns et les autres. Sur les sites des ONG, il y a des documents intéressants mais cela demande des efforts énormes de recherche. Il n'existe pas un endroit unique répertoriant toute l'information. Il manque un centre de ressources sur l'éducation.
  - => Pour montrer l'impact des projets de terrain, pour qu'ils soient reconnus au niveau des pouvoirs publics, il y a un vrai besoin de données chiffrées mais aussi de témoignages de collectivités (commune ou région) qui confirment le travail produit. Les acteurs ont ainsi besoin d'outils pour montrer les effets de leur travail. La pérennisation d'un projet vient de la reconnaissance de celui par les Etats d'où l'enjeu de la valorisation des innovations pour influencer les pouvoirs publics. La question de la finalité de la valorisation et de la diffusion est un enjeu clef.
- L'échange Sud - Sud est une modalité de valorisation et de diffusion de l'innovation, et plus largement des pratiques entre acteurs, qui est beaucoup plus pertinente et efficace. Par exemple, une semaine par trimestre, des ONG se rencontrent, se visitent, échangent. Cette modalité d'échange est la source de beaucoup d'idées pour améliorer les pratiques éducatives.
  - => Au-delà de l'échange en tant que tel, il est également important d'avoir un support écrit pour ne pas repartir de zéro à chaque fois, pour avoir un référentiel à un temps T.
- La diffusion d'une innovation n'est positive que dans la mesure où il y a un accord préalable sur les objectifs de l'évaluation, de la valorisation ou de la capitalisation. Les ONG ne doivent pas bouleverser un système éducatif à l'étranger mais, au contraire, accompagner les pouvoirs publics à remplir leurs objectifs.
  - => Cela n'est possible que si un partenariat s'est construit entre les OSC et les pouvoirs publics. Ce partenariat demande du temps pour se connaître, se reconnaître et se respecter. C'est un préalable incontournable pour que les pouvoirs publics soient plus réceptifs à la diffusion/capitalisation d'une innovation. C'est un gage de succès pour sa diffusion.
  - => Etre dans une démarche de revendications n'est pas toujours le meilleur moyen d'atteindre son objectif.

- Les partenariats avec les pouvoirs publics sont indispensables notamment dans la perspective d'une co-écriture des curricula. Dans ce cadre, il est important d'inscrire les partenariats dans la durée avec les pouvoirs publics pour progressivement pouvoir discuter dans la confiance et le respect mutuel.

Aux Comores, avec son partenaire le **GRAF, Maecha** travaille à l'écriture des curricula pour la formation d'enseignants en maternelle et met en valeur ainsi son savoir-faire et son expertise auprès des pouvoirs publics.

## **2. Des expériences d'organisation mises en œuvre pour valoriser l'innovation** (Dispositif interne, stratégie, etc.)

### **Mise en place d'un dispositif d'utilisation rationnelle des comptes-rendus d'actions et de missions (GRAF)**

L'objectif est de recueillir les comptes-rendus de missions ou d'activités, d'en faire une lecture attentive en les commentant sur la base d'un plan type et d'une grille de lecture. Une synthèse annuelle (10 pages maximum pour qu'elle soit lisible par tous) de ces rapports et commentaires est produite en mettant en relief les caractéristiques essentielles, les innovations, les bonnes pratiques, etc.

Cette synthèse permet à tous de connaître ce qu'il peut y avoir de remarquable dans chaque action. Cette synthèse est également utilisée pour faire réfléchir les nouvelles équipes.

Au-delà de la diffusion en interne de cette synthèse, comment peut-on aller plus loin ?

### **Une ressource humaine dédiée à la capitalisation (ID)**

Le constat est qu'il est difficile pour les équipes de terrain d'être dans la culture de la capitalisation car trop souvent pris dans la gestion des projets au quotidien. Par ailleurs, le constat met aussi en valeur la crainte de mettre sur papier et de dévoiler les difficultés et les échecs.

La stratégie choisie a été de recruter une personne dédiée à la capitalisation et qui anime ce processus pour développer une démarche de capitalisation en continu.

### **Une ressource externe (MFR)**

C'est après une première évaluation que la nécessité de capitaliser est apparu plus nettement.

La capitalisation doit être pensée dès l'amont du programme et se faire conjointement entre les partenaires du Sud et du Nord. Dans ce cadre là, l'appui d'une expertise externe peut être tout à fait utile et pertinente.

### **Un département dédié à la capitalisation (HI)**

La diffusion de l'innovation, des pratiques est un facteur d'efficience et peut servir de base pour construire la pertinence de nouveaux projets. Cela contribue à l'efficacité et à l'impact des programmes.

### **La création d'un blog (Partage)**

L'objectif à travers ce blog est que chacun puisse présenter et échanger sur sa pratique. Le blog était ouvert en 4 langues. C'est un investissement assez conséquent de l'équipe pour alimenter régulièrement cet espace d'échanges.

Le constat après quelques années de pratique est que les partenaires n'ont pas réussi à s'en saisir à se l'approprier. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela : accès à Internet difficile, problème lié à la culture de l'écrit etc. En effet, sur ce dernier point, le langage et le vocabulaire employés étaient

souvent trop jargonneux, et donc difficile d'accès. Il faut veiller à choisir ses mots pour que cela soit accessible à tous.

### **S'appuyer sur les initiatives de tiers / S'engager dans des réseaux**

Le constat est que les acteurs manquent de temps pour valoriser collectivement les innovations. Ainsi, les initiatives, comme ces ateliers, sont autant d'opportunités pour échanger avec d'autres. Par ailleurs, l'évaluation devrait plutôt se faire à chaque phase du programme sous la forme d'un dispositif de suivi-évaluation. Ainsi, les acteurs pourraient s'orienter davantage vers la capitalisation et la recherche de l'impact des actions et programmes.

## **4. Pistes de travail**

1. Faire un plaidoyer pour davantage pouvoir s'investir dans l'innovation, dans l'évaluation, le suivi-évaluation et l'auto-évaluation, la capitalisation, la recherche d'impact. Autant d'éléments qui garantissent l'efficacité et l'impact des programmes.
2. La fracture numérique mérite un point d'attention particulier pour ne pas laisser de côté les partenaires du Sud.
3. Bien s'associer, porter collectivement les actions, créer des temps d'échanges sont autant de moyens pour s'enrichir collectivement
4. La capitalisation constitue un outillage prioritaire pour rester proche du terrain tout en s'enrichissant en interne et à l'externe.
5. La mise en réseau au Nord et au Sud permet de partager les expériences, de se renforcer, de discuter d'égal à égal.

# PARTIE III

## Eléments de restitution et de débat final

# Débat à l'issue des ateliers

## Les points clefs qui ont émergé

### La concertation

- Nécessité d'engager des actions de plaidoyer pour recréer des instances formelles de dialogue OSC/PP.
- Nécessité de démontrer que les processus de concertation ont des résultats structurants et tangibles même si cela prend du temps et que ce sont des mécanismes complexes.
  - => Pour autant, il faut veiller à ne pas démultiplier les cadres de concertation et renforcer plutôt l'existant.
- Cadre de concertation croisé Nord et Sud pour éviter que le Nord impose sa vision au Sud.
  - => Le Nord ne pourrait-il pas être davantage dans l'appui des organisations au Sud afin qu'elles produisent ses propres connaissances et mener son plaidoyer à travers la promotion de leurs initiatives ?
- Investir la Commission Education de Coordination Sud.

### La capitalisation des innovations

- L'enjeu central concerne la pérennisation des innovations : comment exploiter, diffuser et valoriser les connaissances issues du terrain ?
- Comment transformer ces connaissances pour alimenter un plaidoyer au niveau des politiques et des institutions ?

### Les stratégies de retrait, de transfert

- Dans les pratiques partenariales, il y a encore trop souvent de la substitution.
- Des modes de gouvernance sont à inventer pour améliorer l'équilibre des rapports Nord/Sud.

### Positionnement de l'AFD autour des enjeux « Education Pour Tous »

Enjeux qui intéressent l'AFD et sur lesquels il faut capitaliser pour ensuite en faire du plaidoyer :

- les exclus de l'éducation
- la formation et l'insertion des jeunes
- la qualité de l'éducation

### Trois enjeux pour conclure

- L'enjeu de la valorisation et de la capitalisation des acquis,
- L'enjeu de la concertation au Nord, au Sud et Nord/Sud (réseau),
- L'enjeu d'accompagner les acteurs Sud pour promouvoir leurs initiatives.

# Annexe

## Les participants

Animateur du débat final : Youssouf Cissé (consultant)

Production de l'analyse transversale : Mario Bucci (consultant-COTA)

Coordination générale : Marthe-Valère Feuvrier (F3E)

### Atelier 1

Animateur : Mahfou Diouf (**Aide et Action**)

*F3E* : Lilian Pioch

**Maisons Familiales Rurales**

Valérie K Plougastel

**GRAF**

Daniel Vacher

**Handicap International**

Hervé Bernard

**Racines**

Mesmin Dossou Yovo

**ASECD**

Djenebou Soulmo

**MAEECHA**

Said Omar Natachat

**Dispensaire Trottoir**

Saly Hema

**Solidarité Laïque**

Roland Biache

**Agence Française de Développement**

Jacques Marchand

**DEFI**

Madeleine Sfoggia

**Educasol**

Laurence Rigollet

**Partage**

Jocelyne Noll

Thibault Genestoux (Indépendant)

### Atelier 2

Animatrice : Nathalie de Sousa Santos (**Partage**)

*F3E* : Bruno de Reviere

**Maisons Familiales Rurales**

Benjamin Duriez

**Dispensaire Trottoir**

Kone Lassina

**Initiative Développement**

Gaëlle Gandema

Damien Delahaye

Sarah Ebbo

**GRAF**

Marie-Claire Boudrique

Alain Sauger

**Essor**

Annabel Tournon

**Développement et Civilisation**

Jovite de Courlon

**Lyon Solidaire**

Lucie Vialard

**Maeecha**

Nasser Assoumani

**DEFI**

Muriel Delanoue

**Racines**

Arsène Adiffon

**ASA**

Volona Razafindrainibe  
Caroline Ravololoniaina

**ASECD**

Clément Ouedraogo

**Agence Française de Développement**

Valérie Huguenin

**Handicap International**

Sandra Boisseau

**Solidarité Laïque**

Nawal Besri

---

**Atelier 3**

Animateur : Gilles Ceralli (**Handicap International**)

*F3E* : Isabelle Vallette d'Osia / Laurent Denis

**Maisons Familiales Rurales**

Krystel Vinconneau

**Initiative Développement**

Caroline Vignon  
Christine Favarger

**Aide et Action**

Pamela Orellana

**GRAF**

Jacqueline Martinet

**Essor**

Ariane Delgrange

**Bel Avenir**

Stéphane Hamouis

**DEFI**

Christine Delacote

**Solidarité Laïque**

Agnès Bousquet

**Partage**

Béatrice Nkongoli

**GRAF**

Bernard Dumont